

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Bitam: les meilleurs élèves primés par la Fondation Mbelé

E. EBANG-MVE
Bitam/Gabon

POUR la deuxième année consécutive, le maire de la commune de Bitam, Jules Mbelé Asseko, a récompensé dernièrement, via la Fondation qui porte son nom, les huit meilleurs élèves des quatre établissements secondaires publics ou reconnus d'utilité publique (lycée public Simon-Oyono-Abâa, lycée catholique Jésus-Marie, lycée d'Excellence et lycée évangélique Edzang-Nkoulou) du chef-lieu du département du Ntem.

Les cracks de cette année scolaire ont reçu chacun un ordinateur portable de marque HP. En présence du gouverneur de la province du Woleu-Ntem, Jules Djéki, du préfet du Ntem, Jean-Claude Mounziegou Maloulah et du président du Conseil départemental du Ntem, Lambert Edou. Pour cette troisième édition de la " Journée d'excellence ", seuls les élèves ayant obtenu des moyennes supérieures ou égales à 12/20 au cours du second



Les responsables de la Fondation Mbelé remettant les prix aux meilleurs élèves.

quadrimestre, ont été récompensés. Selon l'édile de Bitam, cette journée s'inscrit dans la vision du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, qui prône " la mise en place des politiques de formation d'une élite patriotique apte à prendre en charge le vaste et ambitieux chantier de construction nationale, prescrit par le programme du gouvernement: l'avenir en confiance ", a précisé Jules Mbelé Asseko. Une journée d'excellence que le maire veut pérenniser pour redorer le blason de Bitam qui était, jadis, une référence par la qualité de ses cadres. Les membres de la Fondation, Jean-Juste Mbelé et Jean-Rémy

Mbelé, proviseur du lycée privé Mbelé de Libreville, ont justifié la remise des prix aux meilleurs élèves, non seulement par la volonté de promouvoir l'excellence, mais également, par le souci de susciter l'émulation parmi les jeunes apprenants bitamois. À ces derniers, le gouverneur, Jules Djéki, a dit attendre beaucoup des jeunes primés, parce qu'ils incarnent l'avenir du Gabon de demain. Un fils de la localité, Hilaire Mintsa, a promis, quant à lui, de mettre 4 000 ouvrages à la disposition des élèves de Bitam à compter de la rentrée des classes 2021-2022.

Fougamou: Guy Bertrand Mapangou dans son fief électoral



Le député Guy-Bertrand Mapangou échangeant avec les populations.

G.R.M
Libreville/Gabon

L'ÉLU du 1er siège du département de Tsamba-Magotsi, Guy-Bertrand Mapangou a, du 8 au 11 juillet 2021, sillonné son fief politique. Occasion pour le député PDG dudit siège d'entretenir ses hôtes sur les différentes activités menées à l'Assemblée nationale. Non sans aborder les questions d'actualité, et délivrer un message de remobilisation des troupes autour du distingué président camarade, Ali Bongo Ondimba, dans la perspective des joutes politiques à venir. De Guiamba à Monigo, le parlementaire a visité

les organes de base du PDG, en sa qualité de membre du Comité permanent du bureau politique de cette formation. Celui que la population de Tsamba-Magotsi appelle affectueusement "Guy Bé" est ainsi revenu largement sur les orientations d'Ali Bongo Ondimba relatives à la cohésion, à l'unité et à la solidarité entre militants du PDG. Des heures durant, les échanges entre les structures de base et lui ont été marqués du sceau de la franchise et de la convivialité, dans le strict respect des mesures barrières. L'ensemble des militants et des responsables des dites structures ont du reste salué, avec enthousiasme, ces échanges interactifs.

Le clin d'œil de *lybek*



Etimboue: lancement de la collecte des données pour l'établissement des jugements supplétifs

Jean-Paulin ALLOGO
Ondombo/Gabon

LE préfet du département d'Etimboue, Raphaël Obali, a procédé, dernièrement, au lancement de la collecte des données pour l'établissement des jugements supplétifs pour ceux qui n'en disposent pas.

Le coup d'envoi en a été donné par l'autorité préfectorale qui conduisait une importante délégation dans le canton Lagune Nkomi, précisément le village Ondombo, dans le regroupement de Ntchonga. Raphaël Obali et sa suite ont d'ailleurs été bien accueillis par Joseph Marie Agozano et Irène Mongo, respectivement chef dudit canton et chef du village Ondombo.

"Lorsque l'autorité que je suis se déplace, c'est pour des missions importantes. C'est bien beau de dire je suis Gabonais, mais il faut en apporter la preuve. À mon arrivée dans le département, j'avais soulevé le problème des gens qui n'ont pas de papiers, le tribunal de Port-Gentil est venu deux fois à Ondombo afin d'organiser une foire foraine dans ce sens, personne n'a bougé le petit doigt. C'est anormal de voir des personnes âgées de 50-60 sans acte de naissance, pour les enfants, n'en parlons plus", a déploré le préfet Raphaël Obali. Pour le président du Conseil départemental, Évariste Nziengui, " la mission première est la collecte des données, mieux la constitution des dossiers. Lesquels seront présentés au



Une phase de sélection des documents pour l'établissement des jugements supplétifs.

tribunal pour appréciation. Pour ce faire, il faut les noms et prénoms du père et de la mère ainsi que leur carte d'identité, trois témoins qui fourniront également leur carte d'identité nationale. Alors que le procès-verbal est signé soit par le chef de canton, le chef de village ou le chef de regroupement".